

LE
DROIT D'AUTEUR
ORGANE OFFICIEL
DU
BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
POUR
LA PROTECTION
DES
ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

—♦—
Trente-troisième année

1920

—♦—

BERNE
BUREAU INTERNATIONAL
DE L'UNION
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
1920

TABLES DES MATIÈRES

DE LA

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

1920



TABLE DES ARTICLES

	Pages
Bibliographie. Ouvrages nouveaux	36, 48, 119, 132, 144
Publications périodiques (v. 3 ^e page de la couverture).	
 Congrès. Assemblées. Sociétés. <i>Allemagne.</i> Cercle des libraires allemands	18
Sociétés coopératives des compositeurs de musique allemands	18
Société des éditeurs de musique allemands	18
Union syndicale des auteurs, compositeurs et éditeurs d'œuvres dramatiques	18
Association d'éditeurs d'œuvres d'art	19
Association de la presse allemande	19
<i>Espagne.</i> Société des auteurs espagnols	19
<i>États-Unis.</i> Ligue des auteurs d'Amérique	19
<i>France.</i> Société des gens de lettres	19
Cercle de la librairie	20
Chambre syndicale des éditeurs de musique	20
Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique	20
Syndicat de la propriété artistique	21
<i>Grande-Bretagne.</i> Société des auteurs anglais	21
<i>Italie.</i> Société italienne des auteurs	22
Association italienne des maîtres typographes et libraires.	22
<i>Pays-Bas.</i> Congrès des sociétés de perception des droits d'auteur à Scheveningue	125
<i>Pays Scandinaves.</i> Congrès des écrivains du Nord	22
<i>Suisse.</i> Association des musiciens suisses	22
Union suisse des photographes	23
Association de la presse suisse	23
 Correspondance. <i>France</i> (M. Albert Vaunois)	29, 101
 Documents divers. Contrat d'édition : <i>Danemark.</i> I. Projet d'un contrat d'édition	89
II. Dispositions générales	89
III. Modèle d'un contrat d'édition rédigé et recommandé par la Société des libraires danois à Copenhague et par le Comité de la Société des auteurs danois en 1905	90
IV. Dispositions générales	91
<i>États-Unis.</i> Contrat d'édition-type approuvé par le Comité exécutif de la Ligue des auteurs	91
<i>France.</i> I. Memento des règles en usage et points à prévoir dans les rapports entre auteurs et éditeurs	93
II. Règlement d'arbitrage	94
III. Règlement concernant le paiement de droits pour l'adaptation d'œuvres musicales aux instruments mécaniques	94
<i>Grande-Bretagne.</i> I. Avertissements adressés aux écrivains, auteurs dramatiques et compositeurs par la Société des auteurs anglais	95
II. Clause concernant les écrits diffamatoires ou immoraux	96
III. Règles proposées par la Société des auteurs en ce qui concerne l'utilisation des travaux insérés dans les journaux et revues	96
Indications bibliographiques exactes recommandées par l'Association des éditeurs de Grande-Bretagne et d'Irlande	108
 Documents officiels. Convention d'Union : Liste des pays contractants (1 ^{er} janvier 1920)	1
Actes en vigueur entre pays unionistes	1
Union internationale. Adhésion : <i>Autriche.</i>	109

Documents officiels (<i>suite</i>). Protocole additionnel du 20 mars 1914. Ratification: Législation intérieure: <i>Allemagne</i> <i>Autriche</i> <i>Espagne</i> <i>États-Unis</i> <i>France</i> <i>Grande-Bretagne</i> <i>Colonies britanniques</i> <i>Nouvelle-Zélande</i> <i>Tchéco-Slovaquie</i> <i>Tunisie</i> Traité: Traité de paix de Versailles » » » Saint-Germain <i>États-Unis—Grande-Bretagne</i>	Pages 133 25 49, 98 49 49 49, 50 109, 110, 133 13, 14 25, 73 25, 61 27, 50, 74, 98, 121 62, 85, 100, 121 121 61 27 2 97 74	Pages 134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)
Études générales. L'Union internationale en 1920 Le bilan de la guerre mondiale en matière de propriété intellectuelle Le nouvel arrangement anglo-américain concernant le rétablissement des droits d'auteur perdus pendant la guerre Le domaine public payant en matière de propriété littéraire et artistique L'entrée de l'Autriche dans l'Union internationale <i>France.</i> La proposition de loi concernant le « droit de suite » La loi du 20 mai 1920 et le droit des artistes sur les ventes publiques de leurs œuvres (Alb. Vaunois) <i>Pologne.</i> Entrée dans l'Union internationale	6 37, 50, 66 75 124 115 15 101 27	134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)
Faits divers. Bi-centenaire de « Robinson » Les droits d'auteur de Molière <i>France.</i> Questions traitées par les Conférences d'avocats de Paris; conférences sur les questions d'actualité en matière de propriété littéraire et artistique	12 48 35	134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)
Jurisprudence. <i>Allemagne.</i> Édition populaire abrégée des romans d'un auteur, annonce comme édition complète, offre en apparence favorable, concurrence déloyale Société coopérative des compositeurs de musique, perception des tantièmes, droits d'exécution cédés irrémédiablement par les membres, exclusion du droit de résiliation, nullité du contrat Saisie-exécution, inadmissibilité quant au droit d'auteur ou d'édition sur une revue, et quant au titre et à l'entreprise commerciale. <i>Brésil.</i> Traductions ou adaptations non autorisées de pièces dramatiques étrangères, représentation interdite par la police, incompétence, protection des étrangers <i>États-Unis.</i> Nouvelles du jour recueillies par une agence, utilisation frauduleuse par une agence rivale	107 127 80 32	134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)
Jurisprudence (<i>suite</i>). corruption d'agents, concurrence déloyale, absence de droit d'auteur <i>France.</i> Roman-feuilleton, obligation de publier, inexécution du contrat, dommages-intérêts Oeuvres dramatiko-musicales d'Auber; durée légale de protection prorogée en faveur des auteurs; exploitation par un acquéreur; restitution aux héritiers de l'auteur Meubles Louis XVI, œuvre originale et personnelle grâce à la combinaison d'éléments du domaine public, contrefaçon, condamnation Œuvre chorégraphique, réclamation d'une part des droits d'auteur par la maîtresse de ballet, absence de collaboration Collaboration, « Noël » d'Adam, durée de la protection; perception de droits par l'héritière d'un seul des collaborateurs, restitution ou indemnité <i>Grande-Bretagne.</i> Chants populaires, exécution illicite dans un cinéma; légitimité de l'action de la Société des droits d'exécution <i>Hongrie.</i> Cinématographie, reproduction et représentation publique non autorisée d'une comédie lyrique autrichienne, contrefaçon <i>Italie.</i> Publication d'ouvrages sous des noms fictifs, mais presque identiques à des noms d'auteurs réputés, condamnation Système de contrôle de comptabilité, protection restreinte à l'exposé et au formulaire, rejet de l'action visant l'application du système brevetable <i>Suisse.</i> Dessins techniques protégés comme travail individuel, cession tacite du droit d'auteur à la fabrique employeuse, reproduction non autorisée en un exemplaire pour un concurrent, faute grave	70 55 23 41 32 34 24 107 7 43 128	134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)
Nouvelles diverses. <i>Union internationale.</i> Préparatifs d'accès <i>Allemagne.</i> Difficultés de la perception des droits d'exécution musicale; récriminations contre le projet de loi suisse Travaux préparatoires pour le domaine public payant Les traités littéraires particuliers et les États nouveaux Lutte contre une vaste entreprise de contrefaçon d'œuvres musicales étrangères et nationales Circulaire du Ministère de la Justice concernant la vente des éditions de guerre amnistiées Règlement extra-judiciaire d'une affaire de traduction illicite d'un ouvrage anglais Le 20 juin 1920 <i>Autriche.</i> Entrée dans l'Union internationale; réglementation des effets rétroactifs <i>Bulgarie.</i> Engagement d'entrée dans l'Union de Berne <i>Canada.</i> Reprise du nouveau projet de loi sur le droit d'auteur Orientation sur le nouveau projet de loi concernant le droit d'auteur <i>Espagne.</i> Non-application d'une amnistie aux contrefauteurs <i>États-Unis.</i> Projet de protection du <i>copyright</i> sur les publications officielles	81 9 9 10 8, 46, 58 58 58 82 143 144 59 82 10 10	134 341 (III=413) 723 512 (126) 4113 7117 12 (52)

Nouvelles diverses (suite).

<i>France.</i> Exécution de la loi du 10 novembre 1917 abrogeant celle de 1866 sur la fabrication et la vente des instruments de musique mécaniques	Pages 11
Lutte contre la piraterie musicale	46
Rapports avec l'Italie en matière de droit exclusif de traduction	47
Le «Code des Beaux-Arts»	82
Introduction, en Alsace-Lorraine, du régime français en matière de propriété intellectuelle	131
Abrogation du traité littéraire particulier franco-allemand de 1907	144
<i>Grande-Bretagne.</i> L'Arrangement avec les États-Unis concernant les droits d'auteur lésés par la guerre	11, 48
Dé la désignation, par les auteurs, d'exécuteurs testamentaires	83
<i>Pays-Bas.</i> Projet de loi gouvernemental restreignant le droit d'exécution publique	83

Nouvelles diverses (suite).

Première réunion internationale des sociétés de perception des droits d'auteur	96
<i>Portugal.</i> Projet de loi sur la propriété littéraire avec charges fiscales	84
<i>Suisse.</i> Révision de la loi sur le droit d'auteur et développement des arts appliqués	12
Revision de la législation sur le droit d'auteur	84
La révision de la législation sur le droit d'auteur devant le Conseil des Etats	131
<i>Tchéco-Slovague.</i> La République tchéco-slovaque et l'Union de Berne	131
Statistique. La statistique internationale de la propriété intellectuelle (Introduction, Allemagne, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse)	134
Union internationale. V. Documents officiels ; Jurisprudence ; Nouvelles diverses.	134

TABLE ANALYTIQUE**A**

AFRIQUE ORIENTALE (PROTECTORAT). — Législation, p. 62.

AGENCE DE PRESSE. — V. Concurrence déloyale.

ALLEMAGNE. — V. Contrat d'édition ; Contrefaçon ; Convention de Berne ; Domaine public payant ; Édition ; Guerre ; Œuvres musicales ; Saisie ; Sociétés ; Statistique ; Traité.

ALSACE-LORRAINE. — Lois françaises concernant la propriété intellectuelle, décret français d'introduction, p. 26, 131. — Traité de paix de Versailles, dispositions concernant l', p. 2.

ANALYSES. — V. Œuvres théâtrales.

ARBITRAGE. — *France.* Règlement d'— proposé par le Syndicat des éditeurs, p. 94.

AUTEURS. — *Grande-Bretagne.* Désignation, par les —, d'exécuteurs testamentaires, p. 83.

AUTRICHE. — Législation sur le droit d'auteur, p. 109. — Régime légal et conventionnel, p. 6, 115. — V. Contrat d'édition ; Convention de Berne ; Représentation ; Rétroactivité ; Union internationale.

B

BASOUTOLAND. — Législation, p. 64.

BECHOUANALAND. — Législation, p. 64.

BRÉSIL. — V. Police.

BULGARIE. — V. Union internationale.

C

CANADA. — V. Législation.

CEYLAN. — Législation, p. 64.

CHANTS POPULAIRES. — *Grande-Bretagne.* Exécution de — dans un cinéma, légitimité de l'action de la Société des droits d'exécution, p. 24.

CHINE. — Convention de Berne et —, p. 7. — V. Union internationale.

CHYPRE. — Législation, p. 65.

CINÉMATOGRAPHE. — V. Droit moral de l'auteur ; Œuvres cinématographiques.

COMÉDIE. — V. Œuvres cinématographiques.

COMMERCE DE LA LIBRAIRIE. — Marché du — pendant la guerre, entraves et pertes, p. 37.

COMPTABILITÉ. — *Italie.* Système de contrôle de —, protection restreinte à l'exposé et au formulaire, rejet de l'action visant l'application du système brevetable, p. 43.

COLLABORATION. — *France.* Droits et obligations des metteurs en scène, des maîtres de ballets, p. 31. — Noël d'Adam créé en —, durée de la protection, droits d'auteur à partager entre les héritiers des auteurs, p. 34. — Œuvre chorégraphique, droits d'auteur réclamés par la

maitresse de ballet, absence de —, rejet, p. 33.

CONCURRENCE DÉLOYALE. — Traité de paix de Versailles, dispositions concernant la —, p. 2. — *États-Unis.* Agence de presse, nouvelles utilisées frauduleusement par une agence rivale, corruption, absence de droit d'auteur, p. 70. — V. Édition.

CONFÉRENCES. — *France.* Institution de — sur la propriété littéraire et artistique, p. 36.

CONGRÈS. — *Pays-Bas.* Sociétés de perception des droits d'auteur, 1^{er} Congrès à Scheveningue, p. 125. — V. Droits d'auteur ; Sociétés.

CONTRAT D'ÉDITION. — *Allemagne.* Cession de l'œuvre, participation aux bénéfices, impossibilité d'exclure le droit de dénonciation, p. 127. — *Autriche.* Délai d'exécution du —, ordonnance du 21 juin 1920, p. 133. — *Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne.* Documents divers concernant le —, p. 87. — *Grande-Bretagne.* Avertissements donnés par la Société des auteurs, p. 95. — Clause concernant les écrits diffamatoires ou immoraux, p. 96. — Travaux insérés dans les journaux et revues, utilisation, règles proposées par la Société des auteurs, p. 96.

CONTREFAÇON. — *Allemagne.* Lutte contre la — musicale, p. 8, 46, 58. — Traduction illicite d'un ouvrage anglais, règle

ment extra-judiciaire de l'affaire, p. 58. — *Espagne*. Amnistie générale, non-application aux contrefacteurs, p. 10. — *France*. Lutte contre la — d'œuvres musicales, p. 46. — Mémoires ; publication, sans autorisation des intéressés, par le détenteur d'une copie du manuscrit, acte illicite, p. 30. — V. Meubles ; Police.

CONVENTION DE BERNE. — Droits reconnus par la —, maintien pendant la guerre, p. 37. — Protocole additionnel du 20 mars 1914, ratification par la Norvège et la Tunisie, p. 49. — *Allemagne*. Publications concernant la ratification, par la Suède, de la — revisée, et le Protocole additionnel du 20 mars 1914, p. 49, 50. — *Autriche*. Adhésion à la — revisée et au Protocole du 20 mars 1914, p. 109, 115. — *Grande-Bretagne*. Adhésion de la Pologne à la — revisée, ordonnance britannique du 26 avril 1920, p. 50. — Adhésion pour l'Union Sud-Africaine, à la — revisée, p. 49. — Mise à exécution de la — dans l'Union Sud-Africaine, proclamation du 30 avril 1920, p. 98. — *Grèce*. Adhésion à la —, p. 133. — *Nouvelle-Zélande*. Adhésion à la — de l'Union Sud-Africaine, du Maroc, de la Suède, de la Pologne, ordonnances néo-zélandaises d'exécution, p. 121. — *Pologne*. Adhésion à la —, p. 25 ; étude, p. 27. — V. Union internationale.

CÔTE-D'OR. — Législation, p. 65.

D

DANEMARK. — Contrat d'édition, formulaires adoptés en —, p. 89. — V. Statistique.

DESSINS TECHNIQUES. — *Suisse*. Employé, cession de ses — à la fabrique employeuse, reproduction en un exemplaire pour un concurrent, faute grave, condamnation, p. 128.

DOMAINE PUBLIC PAYANT. — Propriété littéraire et artistique et —, propositions diverses, p. 124. — *Allemagne*. Travaux préparatoires pour le —, p. 9.

DROITS D'AUTEUR. — Les — de Molière, p. 48. — *Pays-Bas*. Sociétés de perception des —, première réunion internationale à Scheveningue, p. 96. — V. Congrès.

DROIT D'EXÉCUTION. — V. Oeuvres musicales.

DROIT DE SUITE. — *France*. Proposition de loi concernant le — sur les œuvres d'art, p. 15. — V. Oeuvres d'art.

DROIT MORAL DE L'AUTEUR. — *France*. Roman-feuilleton, adaptation au cinématographe, dénaturation de l'œuvre, p. 32.

DROIT DE TRADUCTION. — *France-Italie*. Rapports en matière de — exclusif, p. 47.

DURÉE DE LA PROTECTION. — *France*. Délai supplémentaire de la loi de 1919, accroissement aux cessionnaires ? p. 35. — *Grande-Bretagne*. Oeuvres dramatiko-musicales d'Auber, prorogation de la —, exploitation par un tiers, restitution aux héritiers des auteurs, p. 23. — *Tunisie*. Prorogation de la — en raison de la guerre, décret du 31 mars 1919, texte, p. 27. — V. Collaboration.

E

ÉDITIONS. — Robinson Crusoé, bi-centenaire, nombre d'— parues, p. 12. — *Allemagne*. Annonce incomplète d'une — populaire des romans d'un auteur, offre d'apparence avantageuse, concurrence déloyale, p. 107. — *Grande-Bretagne*. Indications bibliographiques exactes recommandées par l'Association des éditeurs, p. 108.

ELLINE (ILES). — Législation, p. 86.

EMPLOYÉS. — V. Dessins techniques.

EMPRUNTS. — *France*. Appréciation des — artistiques, reproduction de médailles, principes appliqués, p. 32.

ENREGISTREMENT. — *Espagne*. Oeuvres unionistes protégées, refus d'—, ordonnance royale, p. 13.

ESPAGNE. — V. Contrefaçon ; Enregistrement ; Oeuvres théâtrales ; Sociétés ; Statistique.

ÉTATS-UNIS. — Contrat d'édition-type approuvé par la Ligue des auteurs, p. 91. — Convention de Berne et —, p. 7. — Loi du 4 mars 1909, modification des articles 8 et 21, loi du 18 décembre 1919, p. 73. — V. Concurrence déloyale ; Guerre ; Publications officielles ; Sociétés ; Statistique ; Traité.

F

FALKLAND (ILES). — Législation, p. 65.

FIDJI (ILES). — Législation, p. 65.

FRANCE. — Conférences d'avocats de Paris, questions traitées, p. 35. — Contrat d'édition, memento des règles en usage et et des points à prévoir, p. 93. — Rapports avec l'Italie en matière de droit exclusif de traduction, p. 47. — V. Alsace-Lorraine ; Arbitrage ; Collaboration ; Conférences ; Contrefaçon ; Droit de suite ; Droit moral de l'auteur ; Durée de la protection ; Emprunts ; Instruments de musique mécaniques ; Jurisprudence ; Meubles ; Oeuvres d'art ; Oeuvres cinématographiques ; Oeuvres dramatiko-musicales ; Roman-feuilleton ; Sociétés ; Statistique ; Traité.

FRAUDES. — *Italie*. Noms fictifs d'auteurs, ressemblance à des noms d'auteurs réputés, acte illicite, p. 7.

G

GAMBIE. — Législation, p. 85.

GIBRALTAR. — Législation, p. 86.

GILBERT, ELLICE ET SALOMON (ILES). — Législation, p. 86.

GRANDE-BRETAGNE. — V. Auteurs ; Chants populaires ; Contrat d'édition ; Convention de Berne ; Durée de la protection ; Édition ; Guerre ; Sociétés ; Statistique ; Traité.

GRÈCE. — Régime légal et conventionnel, p. 6. — V. Convention de Berne ; Union internationale.

GUERRE. — Bilan de la — en matière de propriété intellectuelle, p. 37, 50, 66. — *Allemagne*. Vente des éditions de — amnistiées, circulaire du Ministre de la Justice, p. 58, 82. — *États-Unis*. Révocation de certaines mesures de —, p. 25. — *États-Unis-Grande-Bretagne*. Arrangement concernant les droits d'auteur lésés par la —, p. 48, 74, 75.

H

HONG-KONG. — Législation, p. 100.

HONGRIE. — Convention de Berne et —, p. 7. — V. Oeuvres cinématographiques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. — V. Édition.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUES. —

France. Droits pour l'adaptation d'œuvres musicales aux —, règlement du Syndicat des éditeurs, p. 94. — Loi abrogative de 1917, exécution, p. 11.

ITALIE. — Rapports avec la France en matière de droit exclusif de traduction, p. 47. — V. Comptabilité ; Fraudes ; Sociétés ; Statistique.

J

JOURNAUX. — V. Contrat d'édition.

JURISPRUDENCE. — *France*. Collaboration, droits et obligations des metteurs en scène, des maîtres de ballets, p. 31. — Droit moral de l'auteur, roman-feuilleton, adaptation au cinématographe, dénaturation, p. 32. — Emprunts artistiques, appréciation, reproduction de médailles, principes appliqués, p. 32. — Mémoires ; publication, sans autorisation des intéressés, par le détenteur d'une copie du manuscrit, acte illicite, p. 30. — Oeuvres cinématographiques, reproduction d'œuvres d'art, état actuel de la —, droits des auteurs, p. 32. — Oeuvres dramatiko-musicales de Donizetti, procès divers intentés par ses héritiers, p. 29. — V. en outre la rubrique « Jurisprudence » dans la « Table des articles » ci-dessus.

L

LÉGISLATION. — *Canada*. Loi sur le droit d'auteur, reprise d'un nouveau projet, p. 59, 82. — *France*. Droit de suite sur les œuvres d'art, proposition de loi, p. 15. — *Portugal*. Projet de loi sur la propriété littéraire avec charges fiscales, p. 84. — *Suisse*. Projet de loi destinée à remplacer la loi de 1883, récriminations en Allemagne, p. 9 ; dispositions concernant les œuvres d'art appliquée, p. 12 ; discussion devant les commissions parlementaires, p. 84 ; discussion devant le Conseil des États, p. 131. — Pour les textes voir la « Liste des documents » ci-après.

LUXEMBOURG. — V. Statistique.

M

MAÎTRES DE BALLETS. — V. Collaboration.

MANUSCRIT. — V. Contrefaçon ; Jurisprudence.

MAURICE (ILE). — Législation, p. 100.

MÉDAILLES. — V. Emprunts.

MÉMOIRES. — V. Contrefaçon ; Jurisprudence.

METTEURS EN SCÈNE. — V. Collaboration.

MEUBLES. — *France*. Contrefaçon de — Louis XVI, combinaison d'éléments du domaine public, œuvre originale et personnelle, p. 41.

N

NIGÉRIE. — Législation, p. 101.

NOMS. — V. Fraudes.

NORVÈGE. — V. Convention de Berne.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — V. Convention de Berne.

NYASALAND. — Législation, p. 101.

O

OEUVRES ANONYMES ET PSEUDONYMES. — *Tchéco-Slovaquie*. Inscription des — au registre public des auteurs, ordonnance du 2 février 1920, p. 61.

OEUVRES D'ART. — *Autriche*. Législation sur les —, p. 109. — *France*. Code des Beaux-Arts, résolution du Syndicat des arts graphiques, p. 82. — Droit de suite sur les —, loi du 20 mai 1920, p. 61, 101. — V. Droit de suite ; Oeuvres cinématographiques.

OEUVRES D'ART APPLIQUÉ. — *Suisse*. Revision de la loi sur le droit d'auteur et développement des —, p. 12.

OEUVRES CHORÉGRAPHIQUES. — V. Collaboration.

OEUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES. — *France*. Reproduction d'œuvres d'art par des —,

état actuel de la jurisprudence, droits des auteurs, p. 32. — *Hongrie*. Comédie lyrique autrichienne, représentation dans une —, acte illicite, p. 107.

OEUVRES DRAMATICO-MUSICALES. — *France*. Héritiers Donizetti, procès divers concernant les — de Donizetti, p. 29. — V. Durée de la protection.

OEUVRES MUSICALES. — *Allemagne*. Droit d'exécution des —, difficultés de la perception, p. 9. — *Pays-Bas*. Droit d'exécution publique des —, restrictions apportées par le projet de loi gouvernemental, p. 83, 126. — *Suisse*. Propriété des —, projet de loi, critiques du Congrès des sociétés de perception des droits d'auteur à Scheveningue, p. 127. — V. Contrefaçon.

OEUVRES PHOTOCOPIGRAPHIQUES. — *Autriche*. Législation sur les —, p. 109.

OEUVRES POSTHUMES. — *France*. Propriété et publication des —, mémoires de M^e de Boigne, p. 30.

OEUVRES PSEUDONYMES. — V. Oeuvres anonymes.

OEUVRES THÉÂTRALES. — *Espagne*. Analyses frauduleuses d'—, répression, ordonnance royale, p. 14.

OPÉRAS. — Legs par le compositeur, d'un rôle à une cantatrice de son choix, validité ? p. 35.

P

PAYS-BAS. — V. Congrès ; Oeuvres musicales ; Statistique.

PHOTOGRAPHES. — V. Sociétés.

POLICE. — *Brésil*. Représentation illicite d'œuvres étrangères, interdiction par la police, incomptence, recours fondé, p. 32.

POLOGNE. — Convention de Berne, adhésion de la —, p. 25 ; étude, p. 27. — Régime légal et conventionnel, p. 6. — V. Union internationale.

PORTUGAL. — V. Statistique.

PROTOCOLE ADDITIONNEL DU 20 MARS 1914. — V. Convention de Berne.

PUBLICATIONS OFFICIELLES. — *États-Unis*. « Copyright » sur les —, projet de protection, p. 10.

R

REPRÉSENTATION. — *Autriche*. Délai d'exécution de l'obligation de représenter, ordonnance du 21 juin 1920, p. 133.

RÉTROACTIVITÉ. — *Autriche*. Entrée dans l'Union, réglementation des effets rétroactifs, p. 143.

REVUES. — V. Contrat d'édition.

RHODÉSIA. — Législation, p. 121, 122.

ROMAN-FEUILLETON. — *France*. Publication interrompue, obligation assumée de faire paraître, dommages-intérêts, p. 55. — V. Droit moral de l'auteur.

ROUMANIE. — Adhésion à l'Union internationale, perspectives, p. 7.

RUSSIE. — V. Union internationale.

S

SCANDINAVIE. — V. Sociétés.

SAINTE-LUCIE. — Législation, p. 122.

SAINT-VINCENT. — Législation, p. 122.

SAISIE. — *Allemagne*. Droit d'auteur, droit d'édition, titre d'une revue, entreprise commerciale, impossibilité d'en opérer la —, p. 80.

SALOMON (ILES). — Législation, p. 86.

SEYCHELLES (ILES). — Législation, p. 122.

SOCIÉTÉS. — Organisation des — d'auteurs, d'éditeurs, etc., consolidation pendant la guerre, p. 37. — *Allemagne*. Association d'éditeurs d'œuvres d'art, assemblée générale de Berlin, p. 19. — Association de la presse allemande, assemblée des délégués à Berlin, p. 19. — Cercle des libraires, rapport pour 1918, p. 18. — Société coopérative des compositeurs de musique, rapport pour 1918, p. 18. — Société des compositeurs de musique, cession, par les membres, des droits d'exécution avec exclusion du droit de résiliation, nullité du contrat, p. 127. — Société des éditeurs de musique, rapport pour 1918, p. 18. — Société « Gema », rapport pour 1918, p. 18. — Union syndicale des auteurs, compositeurs et éditeurs d'œuvres dramatiques, rapport pour 1918, p. 18. — *Espagne*. Société des auteurs, rapport pour 1918, p. 19.

ÉTATS-UNIS. — Ligue des auteurs d'Amérique, rapport pour 1918, p. 19. — *France*. Cercle de la Librairie, assemblée générale de 1919, p. 20. — Chambre syndicale des éditeurs de musique, assemblée générale de 1919, p. 20. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, rapports pour 1917 et 1918, p. 20. — Société des gens de lettres, rapport pour 1918, p. 19. — Syndicat de la propriété artistique, rapport pour 1918, p. 21.

GRANDE-BRETAGNE. — Chants populaires, exécution dans un cinéma, légitimité de l'action de la — des droits d'exécution, p. 24. — Société des auteurs anglais, assemblée générale de 1919, p. 21. — ITALIE. — Association italienne des maîtres typographes et libraires, cinquantenaire, p. 22. — Société des auteurs, rapport pour 1918, p. 22. — SCANDINAVIE. — Congrès des écrivains du Nord, Copenhague, p. 22.

— *Suisse*. Association des musiciens, assemblée générale de 1919 à Lausanne, p. 22. — Association de la presse, assemblée générale de 1919 à Berthoud, p. 23. — Union des photographes, assemblée générale de 1919 à Berne, p. 23. — V. Droit d'auteur.

SOMALILAND. — Législation, p. 123.

SOUAZILAND. — Législation, p. 123.

STATISTIQUE. — *Allemagne*. Bibliothèque nationale allemande, p. 135; commerce de la librairie, p. 136; œuvres littéraires, p. 134; œuvres musicales, p. 136; publications périodiques, p. 135; thèses académiques, p. 135. — *Danemark*. Oeuvres intellectuelles, p. 136; publications périodiques, p. 136; traductions, p. 136. — *Espagne*. Enregistrements et dépôts, p. 137; importations et exportations, p. 138; œuvres littéraires, p. 137. — *États-Unis*. Enregistrements, p. 139; œuvres littéraires, p. 138. — *France*. Oeuvres littéraires, p. 139. — *Grande-Bretagne*. Oeuvres intellectuelles, p. 140. — *Italie*. Pu-

blications périodiques, p. 141. — *Luxembourg*. Oeuvres intellectuelles, p. 142. — *Pays-Bas*. Oeuvres intellectuelles, p. 142. — *Portugal*. Oeuvres intellectuelles, p. 142. — *Suisse*. Bibliothèque nationale, p. 142; œuvres intellectuelles, p. 143; publications périodiques, p. 143.

STRAITS SETTLEMENTS. — Législation, p. 123.

SUISSE. — V. Dessins techniques; Législation; Oeuvres d'art appliqués; Oeuvres musicales; Sociétés; Statistique.

T

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — Régime légal et conventionnel, p. 6. — V. Union internationale.

TRAITÉS. — Bibliographie relative aux traités de paix, p. 119, 132. — Traité de paix de Saint-Germain, texte, p. 97. — Traité de paix de Versailles, dispositions relatives à la propriété intellectuelle, texte, p. 2; décret français d'exécution, p. 25; décret britannique d'exécution, p. 27. — *Allemagne*. Traités littéraires particuliers et États nouveaux, p. 10. — *Allemagne* —

France. Abrogation du Traité littéraire particulier de 1907, p. 144. — *États-Unis* — *Grande-Bretagne*. Arrangement concernant les droits d'auteur lésés par la guerre, p. 11, 48, 74, 75.

TUNISIE. — V. Convention de Berne; Durée de la protection.

U

UNION INTERNATIONALE. — Actes en vigueur entre pays unionistes, p. 1. — États membres de l'—, p. 1. — Perspectives pour 1920, p. 6. — Préparatifs d'accession dans différents pays (Autriche, Chine, Grèce, Pologne, Russie, Tchéco-Slovénie), p. 81. — *Bulgarie*. Engagement d'entrer dans l'—, p. 144. — *Tchéco-Slovénie*. Engagement pris d'adhérer à l'—, p. 60. — V. Convention de Berne; Rétroactivité.

UNION SUD-AFRICAINE. — V. Convention de Berne.

W

WEIHAIWEI. — Législation, p. 124.

TABLE DES ARRETS

1913	Pages	1918	Pages	Pages	
Seine, Trib. civil, 3 ^e ch., 21 février	32	Londres, Haute Cour de justice, Banc du Roi, 10 avril	24	Brésil, Trib. fédéral suprême, 16 juillet	32
Le Havre, Trib. civil, 26 décembre	34			Rouen, Cour d'appel, 29 juillet	34
1916				Ancône, Cour d'appel, 6 août	43
France, Cassation crim., 26 mai	41			Leipzig, Trib. de l'Empire, 16 septembre	107
1917				Paris, 4 ^e ch., 22 novembre	32
New-York, Cour d'appel féd., 2 ^e circonscr., 24 juin	70	1919			
Seine, Trib. de commerce, 29 juin	55	Budapest, Tribunal, 11 février	107	1920	
		Rome, Cour de cassation, 6 mars	43	Leipzig, Tribunal de l'Empire, 1 ^{re} ch. civile, 11 février	127
		Paris, 4 ^e ch., 21 mars	32	Lausanne, Trib. fédéral, 12 février	128
		Leipzig, Trib. de l'Empire, 1 ^{re} ch. civ., 2 avril	80	Budapest, Table, 12 février	107
		Milan, Tribunal, 26 avril	7	Paris, 1 ^{re} ch., 3 mars	55
		France, Cassation, 25 juin	23	Budapest, Curia, 20 avril	107
		Paris, 4 ^e ch., 5 juillet	33		

TABLE DES NOMS DES PARTIES

Pages	Pages	Pages			
Associated Press	70	Busson-Adam	35	De Clemente	7
Becker	32	Chalin	32	Éclair, société de films et cinématographes	32
Bellot	41	Chemins de fer de l'État italien	43	Evrard frères	41
Benoit	23	Chouart dit Vernon	55	Garbarino	43
Biollay	23	Da Verona	7		

	Pages		Pages		Pages
International News Service	70	Meyer-Helmund	127	Société coopérative des compositeurs de musique allemands	127
Karczag, W.	107	Oerlikon, fabrique de machines . . .	128	Stichel (D <small>lle</small> e)	33
Marin-Capcean	34	Performing Rights Society Limited . .	24	Thompson	24
Matin (Le)	55	Sazie	32	Transsylvania Film	107
Mendès Veuve et Hahn	33	Sellier	32		

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

Pages		Pages		Pages	
Abel, Paul. <i>Gewerblicher Rechtsschutz und Urheberrecht im Friedensvertrag von Saint-Germain</i>	120	Développement du droit italien pendant la guerre dans le domaine de la propriété industrielle, artistique et littéraire	120	<i>Rechtsschutz (Unlauterer Wettbewerb) und Urheberrecht im Friedensvertrag von Versailles</i>	120
Chabaud, Georges. <i>La propriété industrielle, littéraire et artistique et les traités de paix</i>	144	Nomenclature des journaux et revues paraissant en France et en français à l'étranger	48	Röthlisberger, Prof. Dr. Ernst. <i>Die Wahrung an Geistesgütern bei Abtretung von Staatsgebieten</i>	120
Claro, Charles. <i>Comment lire le Traité de Versailles?</i>	119	Plaisant, Marcel. <i>La création artistique ou littéraire et le droit</i>	120	Taillefer, André. <i>La propriété industrielle, artistique et littéraire dans le Traité de paix de Versailles</i>	119
Coppelters, Daniel. <i>La protection légale des œuvres d'art appliquée</i>	36	Osterrieth, Alb., Prof. Dr. <i>Gewerblicher</i>		Traité de paix, textes	120, 132

LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans le *Droit d'Auteur* de 1920

Voir la Récapitulation intégrale des documents législatifs publiés de 1888 à 1918, *Droit d'Auteur*, numéro du 15 août 1918.

Union internationale. — <i>Allemagne</i> . Publication concernant la ratification, par la Suède, de la Convention de Berne revisée (16 décembre 1919)	Pages	Berne revisée du 13 novembre 1908 (2 février 1920)	Pages
— <i>Autriche</i> . Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (1 ^{er} octobre 1920)	109	Traité de paix. — Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Allemagne (Versailles, 28 juin 1919)	2
— <i>Grande-Bretagne</i> . Ordonnance concernant l'adhésion de la Pologne à la Convention de Berne revisée (26 avril 1920)	50	Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche (Saint-Germain, 10 septembre 1919)	97
Proclamation concernant la mise à exécution de la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 dans l'Union Sud-Africaine (30 avril 1920)	98	— <i>France</i> . Décret concernant l'exécution du Traité de Versailles (15 janvier 1920)	25
Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 pour l'Union Sud-Africaine (1 ^{er} mai 1920)	49	— <i>Grande-Bretagne</i> . Ordonnance concernant l'exécution du Traité de Versailles (18 août 1919)	27
— <i>Grande-Bretagne-Nouvelle-Zélande</i> . Ordonnances concernant l'application de la législation intérieure aux pays qui ont nouvellement adhéré à la Convention de Berne revisée (26 juillet/9 août 1920)	121	Allemagne. — <i>Droit conventionnel</i> . Publication concernant la ratification, par la Suède, de la Convention de Berne revisée (16 décembre 1919)	49
— <i>Grèce</i> . Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (9 novembre 1920)	133	— Publication concernant le Protocole du 20 mars 1914 additionnel à la Convention de Berne revisée de 1908 (2 février 1920)	50
— <i>Pologne</i> . Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (28 janvier 1920)	25	Autriche. — 1 ^o <i>Législation intérieure</i> . Loi modifiant celle du 26 décembre 1895 qui concerne le droit d'auteur sur les œuvres de littérature, d'art et de photographie (13 juillet 1920)	109
Protocole additionnel du 20 mars 1914 :		— Ordonnance concernant la prorogation du délai prévu par l'article 20 de la loi sur le droit d'auteur (21 juin 1920)	133
Ratification par la Norvège	49		
» par la Tunisie	49		
— <i>Allemagne</i> . Publication concernant le Protocole du 20 mars 1914 additionnel à la Convention de			

Autriche (suite).

- Décret d'exécution du Secrétaire d'Etat de la Justice concernant le texte de la loi sur le droit d'auteur (31 août 1920)
- *2^e Droit conventionnel.* Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (1^{er} octobre 1920)

Espagne. — *Législation intérieure.* Ordonnance royale concernant le refus d'enregistrement d'œuvres unionistes protégées (7 juillet 1919)

- Ordonnance royale concernant la répression des analyses frauduleuses d'œuvres théâtrales (1^{er} août 1919)

États-Unis. — *1^e Législation intérieure.* Ordonnance rétablissant le pouvoir et l'autorité conférés à certains fonctionnaires par la loi sur le commerce avec l'ennemi (25/29 novembre 1919)

- Loi modifiant les articles 8 et 21 de la loi du 4 mars 1909 concernant le droit d'auteur (18 décembre 1919)
- *2^e Droit conventionnel.* Proclamation concernant le rétablissement des droits d'auteur, perdus pendant la guerre, sur des œuvres publiées par des auteurs britanniques (10 avril 1920)

France. — *Législation intérieure.* Décret concernant l'exécution du Traité de Versailles (15 janvier 1920)

- Décret relatif à l'introduction, dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, des lois françaises concernant la propriété artistique et littéraire, industrielle et commerciale (10 février 1920)
- Loi frappant d'un droit, au profit des artistes, les ventes publiques d'objets d'art (20 mai 1920)

Grande-Bretagne. — *Droit conventionnel.* Ordonnance concernant le rétablissement des droits d'auteur perdus pendant la guerre sur des œuvres publiées seulement aux États-Unis (9 février 1920)

- Ordonnance concernant l'adhésion de la Pologne à la Convention de Berne revisée (26 avril 1920)
- Proclamation concernant la mise à exécution de la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 dans l'Union Sud-Africaine (30 avril 1920)
- Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 pour l'Union Sud-Africaine (1^{er} mai 1920)
- Ordonnances de la Nouvelle-Zélande concernant l'application et la législation intérieure aux pays qui ont nouvellement adhéré à la Convention de Berne revisée (26 juillet/9 août 1920)

Législation intérieure des Colonies :

- *Afrique orientale.* Ordonnances modifiant la législation relative au droit d'auteur (11 mars et 25 novembre 1918)
- Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (2 décembre 1918)
- *Basutoland et Bechuanaland.* Proclamations N°s 33 et 34 concernant la prohibition d'importation d'exemplaires contrefaçons (20 septembre 1918)
- *Ceylan.* Ordonnance concernant l'application de l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (N° 6, du 7 mars 1919)

Pages		Pages
	Grande-Bretagne (suite).	
110	— <i>Chypre.</i> Loi modifiant la législation sur le droit d'auteur (N° 10, du 25 avril 1919)	65
109	— <i>Côte d'Or.</i> Ordonnance modifiant l'ordonnance N° 19 de 1914 sur le droit d'auteur (N° 29, du 26 août 1918)	65
13	— <i>Falkland (Iles).</i> Proclamation concernant la mise en vigueur de la loi britannique de 1911 (24 avril 1912)	65
14	Ordonnance destinée à faciliter l'application de l'article 14 de la loi britannique de 1911 (N° 3, du 11 juillet 1918)	65
25	— <i>Fidji (Iles).</i> Ordonnance modifiant la législation sur le droit d'auteur (N° 9, du 2 mai 1918)	65
73	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (27 mai 1918)	66
74	— <i>Gambie.</i> Ordonnance contenant d'autres dispositions pour la réglementation du droit d'auteur (N° 2, du 31 juillet 1918)	85
25	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (N° 19, du 25 septembre 1918)	85
73	— <i>Gibraltar.</i> Ordonnance concernant la saisie et la confiscation d'exemplaires contrefaçons et les peines y relatives (N° 17, du 6 août 1918)	86
74	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (7 août 1918)	86
25	— <i>Gilbert, Ellice et Solomon (Iles).</i> Ordonnance concernant le droit d'auteur (N° 4, du 7 juin 1917)	86
26	Règlement royal concernant le droit d'auteur (7 juin 1917)	86
61	Ordonnance modifiant la législation sur le droit d'auteur (N° 4, du 23 mai 1918)	87
74	Règlement royal modifiant la législation sur le droit d'auteur (N° 5, du 23 mai 1918)	87
50	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (30 octobre 1918)	87
98	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (20 février 1919)	87
49	— <i>Hong-Kong.</i> Ordonnance modifiant la loi de 1911 en tant qu'elle est applicable à Hong-Kong (N° 11, du 30 août 1918)	100
121	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 (19 septembre 1918)	100
62, 63	— <i>Maurice (Ile).</i> Ordonnance concernant l'application de l'article 14 de la loi impériale de 1911 à l'importation d'œuvres fabriquées en dehors de la Colonie (N° 5, du 7 septembre 1918)	100
63	— <i>Nigérie.</i> Ordonnance concernant l'application de l'article 14 de la loi impériale de 1911 (N° 10, du 18 avril 1918)	101
50	Règlement édicté en vertu de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (N° 39, du 6 juin 1918)	101
98	— <i>Nyasaland.</i> Ordonnance concernant l'importation d'œuvres protégées et autres matières relatives au droit d'auteur (N° 7, du 30 novembre 1918)	101
49	— <i>Rhodésia.</i> Proclamation N°s 14 et 36 concernant la prohibition d'importation d'exemplaires contrefaçons (11 et 20 septembre 1918)	121, 122
121	— <i>Sainte-Lucie.</i> Ordonnance modificative de l'ordonnance N° 102 de 1916 (N° 14, du 12 octobre 1918)	122
64	— <i>Saint-Vincent.</i> Ordonnance modifiant la législation sur le droit d'auteur (N° 15, du 18 juillet 1918)	122
64	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (24 octobre 1918)	122
64	— <i>Seychelles (Iles).</i> Ordonnance modifiant l'ordonnance de 1914 qui concerne le droit d'auteur (N° 12, du 13 juillet 1918)	122
64	Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (N° 90, du 26 août 1918)	123
64	Règlement additionnel N° 21 (12 mars 1919)	123
64	— <i>Somaliland.</i> Ordonnance concernant le droit d'auteur (N° 3, du 17 juillet 1918)	123
64	— <i>Souaziland.</i> Proclamation concernant la prohibition d'importation d'exemplaires contrefaçons (N° 35, du 20 septembre 1918)	123
64	— <i>Straits Settlements.</i> Ordonnance modifiant l'ordonnance de 1914 sur le droit d'auteur (N° 24, du 22 novembre 1918)	123
64	Règlement concernant la saisie et la confiscation d'exemplaires contrefaçons importés (17 décembre 1918)	123

Grande-Bretagne (suite).

— *Weī-Haū-Weū.* Ordonnance concernant l'application de l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur et les moyens de recours sommaires (N° 1, du 8 juillet 1918)

Règlement concernant l'article 14 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur (9 juillet 1918)

Grèce. — *Droit conventionnel.* Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (9 novembre 1920)

Norvège. — *Droit conventionnel.* Ratification du Protocole du 20 mars 1914 additionnel à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (28 février 1920)

Nouvelle-Zélande. — V. Union internationale.

Pages		Pages
124	Pologne. — <i>Droit conventionnel.</i> Adhésion à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (28 janvier 1920)	25
124	Tchéco-Slovaquie. — <i>Législation intérieure.</i> Ordonnance concernant l'inscription des œuvres anonymes ou pseudonymes dans le registre public des auteurs (20 février 1920)	61
133	Tunisie. — 1 ^o <i>Législation intérieure.</i> Décret prorogeant, en raison de la guerre, la durée des droits de propriété littéraire et artistique (31 mars 1919)	
49	— 2 ^o <i>Droit conventionnel.</i> Ratification du Protocole du 20 mars 1914 additionnel à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 (28 février 1920)	27
	Union Sud-Africaine. — V. Union internationale.	49



